



LE VIGNON-EN-QUERCY - LOT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation de deux chemins ruraux

Par arrêté municipal n° 42-2023 du 11/09/2023, la Maire de la commune du Vignon-en-Quercy a :

- ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'aliénation d'une portion du chemin rural au lieu-dit Les Bories, et l'aliénation d'une portion du chemin rural au lieu-dit Chapelle,
- désigné Jean-Jacques Salinier comme commissaire-enquêteur,
- fixé les dates de l'enquête du lundi 02 octobre au lundi 16 octobre 2023 inclus.

Le dossier et le registre seront consultables à la mairie des Quatre-Routes du Lot pendant la durée de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Le dossier sera également consultable sur : <https://levignonenquercy.fr>

Chacun pourra consigner ses observations :

- en mairie sur le registre,
- par courrier à M. le commissaire enquêteur Mairie des Quatre-Routes du Lot avenue du Docteur Monmont 46110 Le Vignon-en-Quercy,
- par voie dématérialisée : mairie.levignonenquercy@orange.fr
- lors des permanences du commissaire-enquêteur à la mairie des Quatre-Routes du Lot au Vignon-En-Quercy le mardi 10 octobre de 14h à 16h.

A l'issue de l'enquête, le rapport sera consultable en Mairie.